



AFRIQUE/EGYPTE - Vers une Commission chargée de la révision de la Constitution impliquant également les Eglises

Le Caire (Agence Fides) – « Au cours des prochaines heures – indique à l'Agence Fides S.Exc. Mgr Botros Fahim Awad Hanna, Evêque copte catholique de Minya – le Président Adly Mansur devrait signer le décret qui institue une Commission d'une cinquantaine de membres chargée d'amender la Constitution provisoire. Les travaux de la Commission en question pourraient débiter dès le début de la semaine prochaine ».

Ces derniers jours, les chrétiens égyptiens avaient soumis au Président par intérim Mansur deux memoranda – l'un rédigé par les coptes orthodoxes et l'autre par les catholiques – dans lesquels étaient exprimées leurs critiques au texte constitutionnel provisoire adopté par décret présidentiel dans la nuit du lundi 8 juillet et destiné à demeurer en vigueur au cours de la phase de transition qui s'est ouverte avec la déposition du Président Morsi. Des représentants chrétiens avaient été parmi les premiers à manifester des réserves à propos de la Constitution provisoire, contestée également par les groupes laïcs et libéraux. « De fait, sur les points clefs qui tiennent à cœur aux chrétiens, le nouveau texte provisoire avait conservé la vision islamiste de la Constitution adoptée sous la présidence Morsi. Rien n'avait changé » réaffirme à Fides S.Exc. Mgr Adel Zaki OFM, Vicaire apostolique d'Alexandrie des Latins.

Différents représentants des diverses Eglises et communautés chrétiennes présentes en Egypte feront partie de la Commission en voie de constitution chargée de la révision du texte constitutionnel par intérim. Les représentants de l'Eglise copte orthodoxe devraient être conduits par le Métropolitain Boula alors que le représentant catholique pourrait être un laïc compétent en matière de droit et de questions juridiques. (GV) (Agence Fides 19/07/2013)